



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net – secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org

Siret : 798 550 497 000 19



Section Syndicale **FSAS-CGTG** de la Clinique

« *Centre Médico-Social – C.M.S.* »

ELECTIONS PROFESSIONNELLES – C.S.E.

DU 10 JANVIER 2024

Cher(es) collègues, chers camarades,

Le 10 janvier 2024, Vous serez amenés, à voter pour renouveler les membres du CSE - nouvelle instance ayant fusionné les D.P. (Délégués du Personnel), le C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions au Travail) et le C.E. (Comité d'Entreprise). Afin de vous permettre de mieux comprendre les enjeux de cette élection, nous vous invitons à prendre connaissance de notre « profession de foi ».

QU'EST-CE QUE LE C.S.E. ?

Le CSE (Comité Social Economique) à un rôle très large au sein de la Clinique et nous nous engageons à :

- Représenter, accompagner les salariés en fonction des situations qui se présenteront (négociations relatives aux conditions de travail, évolution salariale, évolution de carrières professionnelles, veiller au respect de la négociation constructive avec les dirigeants),
- Défendre les intérêts des salariés, peu importe le niveau hiérarchique, puisque nous présentons deux collèges (1 er collège : salariés/techniciens, 2eme collège : agents de maîtrise/cadres).
- Apporter un accompagnement en cas de problèmes dans l'exécution des tâches, ou encore un manquement aux clauses de votre contrat de travail qui ne seraient pas respectées,
- Guider et conseiller le salarié pour la mise en application de ses droits,
- Assister le salarié, en cas de litige et jouer un rôle arbitral en vue de trouver une solution,
- Mettre en place les Œuvres Sociales en faveur de chacun.

Notre ambition est d'améliorer – sans cesse - nos conditions de travail en veillant à l'application des règles et de la convention collective. Conscients des engagements relatifs à la fonction de représentant des personnels, et soucieux de nos intérêts collectifs, nous affirmons notre engagement auprès de l'ensemble du personnel pour les quatre années à venir.

Mais nous ne pourrions solliciter vos suffrages sans vous avoir présenté les points sur lesquels nous estimons devoir nous battre pour avoir gain de cause face à l'employeur :



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net – secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org

Siret : 798 550 497 000 19



Nos principales batailles se résumeront à :

- Augmentation des salaires et revalorisation du point.
- Réévaluation et mise en œuvre du plan de formation
- Amélioration de la communication entre le CSE et les agents en tenant compte de la spécificité de l'ensemble des services (HDJ, SOS, HDS, USP, SSR/médecine, endoscopie, HAD B-T et les Saintes, la pharmacie, Apnée du sommeil, endocrinologie/ obésité, pédiatrie, radiologie, service technique/logistique, la lingerie, les agents de cuisine, les agents de la direction des ressources humaines)
- Favoriser la transparence sur les actions menées par le CSE.
- Maintien des acquis et respect des accords établis lors des NAO 2023.
- Mettre en places des conventions en faveur du personnel notamment pour les mutuelles, les loisirs, le bien-être, le sport, l'alimentation, la périnatalité.....
- Amélioration des conditions de travail en tenant compte des spécificités des services (vétusté des locaux, dysfonctionnement des alarmes, vestiaires insuffisants, pénibilité du travail.....).
- Être vigilant sur les modalités des plannings.

Notre engagement reste sans faille pour défendre l'intérêt général, voilà pourquoi :

Le 10 Janvier 2024, votez massivement pour la liste présentée par la FSAS-CGTG

1^{er} Collège : Employés.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Ingrid CONGRE	Marjorie DROUDE
Sindy DESTOUCHE	Maëva AUGUSTIN
Isabelle Le BLANC	Yanka LAMAILLE
Melina CLARY- LIPAU	Magalie BRUNO
Valérie LHERY	Sindy DESTOUCHE
Aurélié NICOLAS	Isabelle Le BLANC

Ne vous laissez surtout pas impressionner par le résultat des dernières N.A.O. qui sont normales mais qui devaient être négociées depuis bien longtemps. Sauf qu'elles l'ont été entre la première date prévue (et annulée) pour négocier le Protocole Préélectoral et la dernière à laquelle la FSAS-CGTG a participé et découvert une grande inquiétude face à notre présence...

